

DECISION DU CONSEIL CONCERNANT LA COMMUNE NOUVELLE

Extrait du dernier Conseil Municipal:

"Le Conseil Municipal de BRETTEVILLE réuni le 11 juin 2015 a décidé d'étudier la possibilité de créer une Commune Nouvelle avec DIGOSVILLE, BRETTEVILLE, LE MESNIL AU VAL. Si les trois communes prennent la même décision, des réunions de travail hebdomadaires permettront d'établir une charte fondatrice : les trois conseils auront à se déterminer définitivement le mardi 15 septembre afin de créer la Commune Nouvelle."

Résultat du vote à bulletin secret : 11 pour, 3 contre, 1 abstention.

Le Conseil Municipal de DIGOSVILLE a décidé d'étudier la possibilité de création d'une Commune Nouvelle à la Majorité.

Le Conseil Municipal du MESNIL AU VAL a refusé d'étudier la possibilité de création d'une Commune Nouvelle à l'unanimité.

Le refus du MESNIL AU VAL arrête le projet actuel puisqu'il n'y a pas unanimité des Communes concernées.

Manifestations à venir

Le 21 Juin	Fête des écoles
Le 27-28 Juin	Ball Trap de la Chasse
Le 25 Juillet	Vernissage de l'Exposition Vilquin
Le 27 Juillet	Belote des Ainés
Le 2 Aout	Fête champêtre Amicale Brettevillaise
Le 29 Aout	Repas des bénévoles de la Chasse
Le 5 Septembre	Inscriptions de la Chesnée
Les 5 et 6 Septembre	Festival du Bar du Cotentin
Le 3-4 Octobre	Belote et loto des Ainés
Le 17 Octobre	Soirée dansante de la Chesnée
Le 25 Octobre	Repas des Ainés
Le 10 Novembre	Spectacle théâtral Salle Polyvalente
Le 28 Novembre	Repas de la Chesnée

BULLETIN D'INFORMATION DE BRETTEVILLE

Numéro1

Juin 2015

✓ Ecole	Page 1
✓ Réunion avec les habitants	Page 2
✓ Informations diverses	Page 3
✓ Décision du Conseil concernant la Commune Nouvelle	Page 4

Notre Municipalité a choisi comme règle d'informer les Brettevillais sur la vie de la commune, nous avons déjà mis en place des réunions d'information et de concertation, il y en aura d'autres. Le « BRETTEVILLE Infos » est le reflet de la vie municipale et associative mais sa parution annuelle ne peut suivre l'actualité. Nous avons donc décidé de réaliser chaque fois que nécessaire ce bulletin sous forme d'un quatre pages avec nos propres moyens dans un souci d'économie.

Il nous a paru utile d'évoquer l'école qui, malgré les efforts municipaux, perd des élèves année après année, sans que la démographie en soit la cause. Si certaines familles décident d'inscrire leurs enfants ailleurs cela relève de la liberté individuelle, mais il en résulte des conséquences préjudiciables pour les autres. Si le mouvement ne s'inverse pas nous pouvons perdre une classe à la rentrée 2016 !



Je souhaite à tous un bel été, synonyme pour beaucoup de vacances, et me tiens comme tous les conseillers à votre disposition.

Le Maire
Pierre Philippart



ECOLE

Effectif prévisionnel de la rentrée 2015-2016: 57 élèves

1 élève en Toute Petite Section	12 élèves en CP
9 élèves en Petite Section	7 élèves en CE1
9 élèves en Moyenne Section	6 élèves en CM1
6 élèves en Grande Section	7 élèves en CM2



Ces prévisions sont optimistes car elles ne tiennent pas compte de départs annoncés. L'absence de CE2 permet d'avoir deux classes à deux cours seulement ce qui est bénéfique pédagogiquement mais si l'effectif total tombe à moins de 50 élèves il y aura une suppression de classe en septembre 2016.



FÊTE DE L'ECOLE DIMANCHE 21 JUIN DE 14 à 17H



CONCERTATION AVEC LES HABITANTS DES HAMEAUX

REUNION DU 23 MAI 2015

Poursuivant ses réunions publiques de hameaux ou à thèmes, la Municipalité avait invité le samedi 23 mai les habitants des FOSSES à TERRE, des DILIGENCES, de la FORGE, de la CAVÉE, de CHANDELEUR. Environ 25 personnes ont répondu et ont participé activement à la réunion, posant des questions, faisant des propositions auxquelles les représentants municipaux ont répondu.

LES DIFFERENTS POINTS

ECLAIRAGE PUBLIC : une pétition demandant le rétablissement de l'éclairage public de 1h à 5h du matin a été remise : le Maire indique que cette première expérience durera au moins un an et que, si elle s'avère positive, elle sera reconduite. Monsieur DE BOURSETTY indique que de nouvelles techniques moins systématiques sont en voie de développement, lorsqu'elles seront efficaces et moins chères, BRETTEVILLE ne manquera pas de les adopter.

LA SECURITE ROUTIERE : ce grave problème est soulevé une nouvelle fois. En ce qui concerne les voies communales, Monsieur DE BOURSETTY annonce que pour les FOSSES à TERRE un aménagement du « S » est à l'étude, que la partie urbanisée peut être mise à 30 et celle allant de la sortie du « S » jusqu'au croisement de la RD sera mise à 50. Les panneaux seront installés avant la fin de l'année (une délibération est nécessaire). La pose de coussins berlinois est demandée par certains, la Municipalité attend de voir si la nouvelle signalisation sera efficace avant de se prononcer.

En ce qui concerne la départementale 901, le Maire s'engage à prendre contact avec le Département pour renouveler la demande de mise à 70 de la zone du carrefour des FOSSES à TERRE et éventuellement un aménagement pour permettre aux voitures venant de TOURLAVILLE de tourner à gauche à moindre risque. La demande de mise en sens unique du chemin des Fondries sera étudiée.

ENTRETIEN DES CHEMINS : quelques demandes précises ont été formulées, certaines relèvent d'un travail ponctuel et seront satisfaites mais Monsieur DE BOURSETTY précise que pour les plus importants travaux il est préférable de refaire bien et complètement une voie (comme le Chemin du Grand Val en 2014) que de faire du rapiécage qui ne dure pas. La Municipalité aura un programme annuel pour ces travaux.

QUESTIONS DIVERSES :
✓ Les demandes de guirlandes de Noël seront satisfaites là où elles existaient.
✓ Pour le broyage des végétaux, l'adresse d'un artisan effectuant ce travail sera indiquée dans BRETTEVILLE Infos.
✓ La demande d'un 2^{ème} passage hebdomadaire du ramassage des poubelles est du ressort de la Communauté de la SAIRE.



Elargissement du parking du stade de foot



✂ CIMETIERE

Le Conseil Municipal a voté un nouveau règlement, celui-ci est affiché au nouveau cimetière et il est consultable sur le site internet de la commune.

✂ AIRE DE CO-VOITURAGE

Le Conseil Municipal aura prochainement à se prononcer sur le choix d'une aire de co-voiturage, service devenu courant dans de nombreuses communes.

✂ PARCOURS VTT

Un parcours VTT à destination des jeunes et des adultes est en cours d'installation sur le terrain de sport du Camping. Il sera accessible à tous (sous la responsabilité des parents pour les enfants) mais ne pourra être utilisé qu'après le passage de SOCOTEC.

✂ REUNION DE CONCERTATION AVEC LES HABITANTS

Le samedi 4 juillet à 10h salle du Conseil, sont invités les habitants de la Route des Chênes (de la route touristique au carrefour du stade) et ceux du Mot de Cantepie. A l'ordre du jour : sécurité, aménagements, questions diverses.

✂ TRAVAUX DE LA SALLE POLYVALENTE

Entrepris en 2014, les travaux de la salle polyvalente Doivent s'achever à la mi-juillet. Seront à la disposition des utilisateurs : sanitaires adultes et maternelles, salle de repos, réserves, local employés.

